

2025

Rapport d'activité du CESER



À PROPOS

Le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) est la 2^{ème} assemblée de la Région Normandie. Responsables patronaux, syndicaux ou associatifs, personnalités issues du monde de l'environnement ou encore de la recherche, toutes et tous se retrouvent au CESER, l'assemblée représentative de la société civile en Normandie.

Le CESER s'exprime sur l'ensemble des sujets d'intérêt régional (formation, développement économique, transport, culture, santé, environnement...), et privilégie une approche par le développement durable. Il ajoute à ses travaux une vision prospective de la Normandie et s'attache systématiquement à faire le lien entre les préoccupations des citoyens et leur traduction concrète dans l'action publique. Depuis 2015, il est également en mesure de contribuer à l'évaluation des politiques publiques, et depuis la loi 3DS de 2022, de conduire des études de prospective territoriale.

Eclairer les choix & construire l'avenir



Éclairer les choix et construire l'avenir : telle est la mission que le CESER Normandie a poursuivie avec détermination en 2025. Cette année encore, nos travaux ont illustré combien notre institution, assemblée consultative qui concourt à l'administration de la Région aux côtés du Conseil régional, est engagée auprès des acteurs du territoire pour accompagner les transformations qui dessinent la Normandie de demain.

Le CESER de Normandie s'est particulièrement mobilisé autour de trois chantiers majeurs : la qualité et la soutenabilité des finances régionales, avec une attention portée à l'évaluation des politiques publiques et à la mise en place du budget vert ; l'accélération des transitions écologiques et énergétiques, en interrogeant les choix d'aménagement et la trajectoire vers le zéro artificialisation nette ; enfin, le lien entre formation, emploi, santé et cohésion des territoires, à travers des études sur l'apprentissage, la santé mentale des Normands et leur accès aux soins à l'horizon 2050.

Le budget 2025 de la collectivité régionale, d'un montant de 2,13 Mds €, a été élaboré dans un contexte économique tendu, marqué par une croissance ralentie et des taux d'intérêts élevés. Malgré cela, le Conseil

régional a affirmé sa volonté d'intégrer la démarche de budget vert, un outil innovant pour mesurer l'impact environnemental des dépenses publiques. Notre étude pionnière, publiée dès mars 2025, a permis d'éclairer cette démarche, en amont de son déploiement par le Conseil régional.

Nos travaux ont aussi contribué à nourrir la réflexion publique sur des sujets essentiels pour les Normands : l'avenir de la filière automobile, le fret en Normandie, la santé mentale des Normands ou encore l'accès à la santé d'ici 2050. Les études sur le développement de l'apprentissage et le rôle des innovations low tech sont en cours de finalisation et seront présentées au premier semestre 2026. Autant de travaux qui témoignent de notre capacité à anticiper et à proposer. Certains ont déjà suscité des prolongements concrets, comme la mission confiée par le président Hervé Morin sur la batellerie et la création d'une école à Rouen, ou notre contribution au prochain plan régional pour la filière de la pomme à cidre. Nos avis ne s'arrêtent pas au vote : leur portage auprès des acteurs est une étape décisive. L'exemple de la santé mentale en Normandie, présenté avec succès lors de la journée interfédérale de Lisieux le 25 novembre dernier, illustre cette dynamique collective et l'énergie qui anime nos conseillères et conseillers.

Ces réussites témoignent de la **place essentielle du CESER dans la vie régionale** et de sa capacité à éclairer les décisions publiques avec pertinence et audace. Elles démontrent aussi l'influence grandissante de notre CESER et confirment la pertinence de notre nouveau slogan : "**Eclairer les choix et construire l'avenir**".

Fidèles à cette ambition, nous continuerons à associer toutes les énergies pour bâtir une Normandie plus solidaire, plus durable et plus innovante. **C'est ensemble que nous faisons grandir notre territoire, et c'est ensemble que nous relèverons les défis à venir.**

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| Edito de la présidente | 4 |
| Chiffres clefs 2025 | 6 |
| Etudes et contributions | 8 |
| Valorisation des études 2024 | 18 |
| Avis obligatoires | 20 |
| Visites de terrain | 22 |
| Coopérations à 360° | 24 |
| Rencontres et événements | 28 |
| Déjà à l'œuvre pour 2026 | 32 |

2025 EN CHIFFRES CLEFS



18 avis
5 contributions
6 études

4 Assemblées plénières

10 Comités de coordination

10 réunions du Bureau

182 réunions
dont
98 commissions
67 comités d'études
17 groupes de travail

142
acteurs
auditionnés

119
représentations
extérieures de la
présidence

49
représentations
extérieures des
conseillers

saisines du Conseil régional, autosaisines et sollicitations

Trois procédures, définies par la loi, encadrent les travaux du CESER :

- **Les saisines obligatoires** : préalablement à la délibération du Conseil régional, le CESER doit obligatoirement être saisi par le président du Conseil régional sur les rapports budgétaires préparés par la Région et sur les documents, schémas ou orientations entrant dans les champs de compétences du Conseil régional, ainsi que sur les orientations générales prises dans le domaine de l'environnement.
- **Les saisines** : elles sont adressées à la présidence du CESER à l'initiative du président du Conseil régional. Le président Hervé MORIN a ainsi saisi le CESER sur 2 études spécifiques : le développement de l'apprentissage en Normandie et l'accès à la santé des Normands à l'horizon 2050. L'étude sur l'accès à la santé a été votée en décembre 2025 et le développement de l'apprentissage sera rendu en mars 2026.
- **Les autosaisines** : le CESER, de sa propre initiative, émet des propositions sur tout sujet qui lui semble relever de l'intérêt régional. Ainsi, le CESER a choisi de travailler sur le fret en Normandie (voté en juin 2025), la santé mentale (octobre 2025), l'avenir de la filière automobile (décembre 2025), le budget vert (mars 2025) ou encore l'essor de la low tech (à venir en mars 2026).
- A ces trois procédures légales, on peut rajouter une procédure particulière : **la sollicitation par le préfet de région**. En effet, le CESER mène actuellement une évaluation du plan d'action qu'il avait proposé en 2017 dans le cadre de son étude "accompagner le vieillissement des Normands", à la demande de la préfecture.



budget Conseil régional

"QUEL IMPACT DU BUDGET RÉGIONAL SUR L'ENVIRONNEMENT ?"



Une transition écologique efficiente, efficace et socialement juste se dessine comme la seule voie possible pour l'avenir. Comment mieux mobiliser la finance publique pour y parvenir ? Le "budget vert", nouvel outil de pilotage des politiques publiques qui analyse l'impact sur l'environnement, constitue une des réponses. Cette analyse de l'impact du budget sur l'environnement apporte une aide à la décision co-construite et rigoureuse. À l'heure où la Région Normandie s'empare du budget vert, comment ce dernier est-il mis en œuvre ailleurs en France ? Quels sont les principes sur lesquels s'appuyer, les écueils à éviter et les nuances apporter pour l'adapter au contexte normand ? Autant de questions soulevées par l'étude du CESER, qui formule 3 recommandations principales.

1 Fonder le budget vert sur des bases solides

Le CESER appelle à une mise en œuvre par la Région dès 2025, avec une coordination entre les services et la direction générale afin de garantir la cohérence entre le budget vert et les autres outils environnementaux régionaux. Cela passe notamment par un plan de développement de compétences pour sensibiliser les agents à la démarche de budget vert.

2 Mettre en œuvre un budget vert avec robustesse

Le CESER insiste sur la nécessité d'appliquer la méthode de cotation du budget vert avec raison, discernement et argumentation. Les lignes budgétaires doivent être analysées de manière transparente, avec un accès clair aux données pour permettre un avis éclairé. La décentralisation de la démarche dans les services régionaux est encouragée pour favoriser l'adhésion et la transversalité. Ce pilotage partagé entre les directions permettra une appropriation collective afin de garantir la robustesse de l'outil, tout en assurant une amélioration continue de la cotation et une meilleure compréhension des impacts environnementaux des dépenses publiques.

3 Nouvelles perspectives souhaitables pour le pilotage de l'action publique

Le CESER propose d'élargir le budget vert à une évaluation socio-environnementale, intégrant les effets sociaux des politiques publiques. Il recommande aussi d'étendre la démarche aux agences régionales, aux lycées, à la restauration administrative, à la dette et aux recettes. Cette approche globale permettrait de mieux piloter les politiques publiques et d'en mesurer l'efficacité écologique.



Le jeudi 13 novembre 2025, le CESER était présent au forum économique organisé au Moho (un tiers-lieu nouvelle génération) par Sciences Po Rennes/campus de Caen pour penser l'économie et les nouveaux métiers de demain. Une occasion pour le CESER d'explorer la façon dont les entreprises et les collectivités peuvent intégrer les impacts environnementaux dans leur comptabilité et leurs décisions stratégiques, en participant à une table ronde sur la "Comptabilité environnementale".

ÉTUDES & CONTRIBUTIONS

ressource en eau

"LES ENJEUX DE L'EAU SUR LE BASSIN SEINE-NORMANDIE"



Dans le cadre de l'élaboration du futur Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2028-2033, le CESER de Normandie a contribué à la consultation de l'Agence de l'eau. Cette consultation a largement reposé sur l'étude que le CESER a publiée en avril 2023 et sur les principales préconisations, toujours d'actualité. Il souligne la dégradation généralisée de la qualité de la ressource, qu'il s'agisse des eaux souterraines ou des eaux de surface avec seulement 30 % des rivières, 50 % des eaux littorales, et 28 % des eaux souterraines du bassin Seine-Normandie en "bon état" (données 2022).

Le CESER partage 5 enjeux :

- 1 • Réduire les pollutions à la source et accélérer la transition agro-écologique pour protéger durablement la qualité de l'eau.
- 2 • Restaurer les continuités écologiques, préserver les zones humides et prairies, et promouvoir les pratiques agricoles extensives pour soutenir la biodiversité et renforcer la résilience des milieux aquatiques.
- 3 • Réduire les prélèvements, encourager la sobriété en eau, stocker davantage dans les sols et les nappes, limiter l'artificialisation et recourir aux solutions naturelles pour faire face aux risques croissants liés au climat.
- 4 • Réduire les pollutions littorales, améliorer les systèmes d'assainissement, et renforcer la protection naturelle des côtes pour anticiper l'érosion, la montée des eaux et l'acidification marine.
- 5 • Améliorer la connaissance des polluants émergents, appliquer pleinement le principe pollueur-payeur, renforcer les moyens des agences de l'eau et moderniser les réseaux pour mieux répondre aux défis de qualité de l'eau.

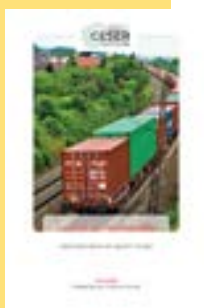
En conclusion, le CESER insiste sur l'urgence d'adopter une approche préventive, de promouvoir la sobriété dans les usages de l'eau et de renforcer les politiques d'atténuation face aux effets du changement climatique sur la ressource.

CONTRIBUTION AU PANORAMA CITOYEN DE L'EAU "L'EAU, UNE RESSOURCE VITALE"



Face aux défis croissants liés au changement climatique, aux pressions sur la ressource en eau et aux inégalités d'accès, le CESE, les CESER, la Coordination nationale des Conseils de développement (CNCD) et l'Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP) se sont mobilisés pour construire un panorama citoyen de l'eau, afin de mieux comprendre, anticiper et organiser sa gestion à l'échelle des territoires. A cette occasion, le CESER de Normandie a rappelé ses priorités : améliorer la qualité de l'eau en protégeant les aires de captage ; améliorer l'assainissement face à la baisse annoncée du débit des rivières ; mettre en œuvre et accélérer la transition agroécologique ; favoriser le stockage de l'eau dans les sols, nappes et zones humides.

fret en Normandie



"LE FRET EN NORMANDIE, DÉCARBONATION ET REPORT MODAL"

Depuis le milieu des années 2000, le transport routier capte près de 88% des flux de marchandises contre 10% pour le ferroviaire et 2% pour le fluvial. Or, le ferroviaire émet 10 fois moins de gaz à effet de serre que la route, et le fluvial 4 à 5 fois moins. Dans un contexte général de nécessaire décarbonation du fret et du report vers des modes plus vertueux, le CESER a établi un état des lieux pour, notamment, identifier les causes du déclin du ferroviaire, - et du fluvial dans une moindre mesure -, et proposer 3 axes d'évolution afin de favoriser le transfert modal.

• La préservation et l'amélioration de l'offre ferroviaire.

Le CESER préconise d'améliorer la qualité du service par des investissements dans les infrastructures, le matériel roulant et la formation du personnel, tout en rendant l'attribution des sillons plus souple et réactive. La relance du fret doit également intégrer des mesures de protection des zones urbanisées, notamment contre les nuisances sonores.

• Le développement du fret fluvial sur la Seine, avec un soutien renforcé aux plateformes multimodales.

Il est nécessaire de mettre en œuvre une politique globale pour relancer le transport fluvial, en s'appuyant sur la future stratégie nationale fluviale qui fixera les objectifs et mobilisera des financements, en complément des actions des Régions, collectivités et acteurs économiques. Cela implique de renforcer la filière et de poursuivre la modernisation des infrastructures de la Seine en vue de la mise en service du Canal Seine-Nord Europe. Parallèlement, le CESER recommande d'accompagner la décarbonation du secteur en soutenant le verdissement des flottes et en poursuivant l'électrification des quais.

• L'accompagnement et la promotion du report modal, notamment à travers la réorientation et la priorisation des investissements en faveur des modes les plus vertueux.

Pour favoriser une logistique durable, il est essentiel de développer des plateformes multimodales et d'encourager l'usage des modes massifiés (ferroviaire, fluvial) grâce à des leviers réglementaires, financiers et de planification. Cela passe par l'identification des flux adaptés, la création d'offres de transport combiné, la promotion de la cyclo-logistique en zones urbaines, et l'accompagnement des acteurs via des dispositifs fiscaux et éco-conditionnalités.

Dans le prolongement de la présentation de cette étude au président du Conseil régional le 16 octobre 2025, ce dernier a souhaité que le CESER mène un travail complémentaire à sa proposition de soutien du secteur de la batellerie (personnels qualifiés, unités fluviales, services d'avitaillement et de maintenance), et de renforcer la formation professionnelle via la création d'une école nationale de formation aux métiers du fluvial située à Rouen.

La parution de cette étude complémentaire est prévue pour mars 2026.

ÉTUDES & CONTRIBUTIONS

avenir de la filière automobile normande



"QUELLES TRAJECTOIRES POUR LA FILIÈRE AUTOMOBILE NORMANDE SUITE À L'INTERDICTION DES MOTEURS THERMIQUES EN EUROPE ?"

L'Europe a tranché : à partir de 2035, la vente de véhicules thermiques neufs sera interdite. Une décision qui bouleverse l'industrie automobile française et, plus particulièrement, la Normandie où ce secteur constitue un pilier économique avec plus de 23 000 salariés et 6 500 entreprises. La région abrite des sites emblématiques comme Renault Sandouville et Cléon ou Alpine Dieppe, ainsi qu'un réseau dense de sous-traitants. Mais la filière est fragilisée depuis plusieurs années : délocalisations, concurrence asiatique, chute des ventes, retards dans la production européenne de batteries... À cela s'ajoutent les faillites d'équipementiers et la prudence des consommateurs, freinés par l'inflation et les incertitudes technologiques.

La voiture électrique apparaît comme la réponse incontournable mais elle soulève des interrogations : coût d'acquisition, autonomie, approvisionnement en batteries, poids des véhicules... Face à cette situation, le CESER a donc souhaité se pencher sur la question car si les grands constructeurs multiplient les investissements pour adapter leurs sites et développer des gammes électriques, la réussite dépend aussi des choix des consommateurs et de la capacité des acteurs locaux à transformer cette contrainte en opportunité.

Face à ce défi, le CESER Normandie avance cinq axes stratégiques.

1 - Sauvegarder l'écosystème industriel local. Cela passe par un inventaire des entreprises pour identifier les fragilités, la création d'un fonds d'adaptation pour les sous-traitants et le soutien aux donneurs d'ordre dans le développement de nouveaux produits.

2 - Anticiper la transformation et l'internationalisation. La Normandie doit capitaliser sur ses atouts – grands sites industriels, énergies décarbonées, main-d'œuvre qualifiée, centres de R&D – pour attirer des investissements étrangers et saisir les opportunités à l'export vers les pays hors UE.

3 - Développer une offre territoriale adaptée. Le réseau de bornes de recharge, jugé suffisant en 2025, doit être maintenu et étendu, avec une filière locale de maintenance et des bornes rapides sur les grands axes.

4 - Favoriser la décarbonation et l'innovation. Le retrofit, la modernisation des véhicules lourds, les carburants de synthèse et le réemploi des batteries doivent être soutenus, tandis que la Normandie pourrait devenir un territoire d'expérimentation pour le véhicule autonome.

5 - Instaurer une gouvernance partagée.

Le CESER propose l'organisation d'états généraux de la filière, l'électrification des transports collectifs et une convention régionale pour définir les orientations futures. Les enjeux sont importants. Si la Normandie réussit ce pari, elle préservera ses emplois et attirera de nouveaux investissements. À défaut, le risque est clair : un déclin industriel aux conséquences lourdes pour l'économie régionale.

santé mentale



"LA SANTÉ MENTALE EN NORMANDIE"

Les données sont sans appel en Normandie : toutes (ou presque) rendent compte d'une situation particulièrement dégradée dans le champ de la santé mentale, tant du côté de la population que de l'offre pour y répondre. Derrière les chiffres et les indicateurs froids, ce sont autant de vies bouleversées, de familles en détresse, de professionnels épuisés. Pour mieux comprendre la situation, les causes et les enjeux, le CESER Normandie a tenu à rencontrer et donner la parole à une soixantaine d'acteurs concernés et impactés par la question entre avril 2024 et juin 2025 : professionnels de santé, acteurs publics et associatifs, usagers...

Le CESER a eu à cœur de formuler ses recommandations directement à partir des témoignages des premiers concernés : professionnels et bénéficiaires, à même de dresser des constats partagés et de proposer des solutions concrètes. Les restitutions des nombreuses auditions et rencontres ont donc pleinement nourri l'avis qui a été rendu et sont par ailleurs accessibles, dans leur intégralité, au sein du rapport. Ne pouvant prétendre à l'exhaustivité, le CESER a souhaité porter un éclairage particulier sur la santé mentale des moins de 30 ans (sans être toutefois exclusif) de même que sur un certain nombre de questions ayant partie liée avec la santé mentale : univers professionnel, milieu carcéral, addictions, modes d'accompagnement et de soin récents comme la pair-aidance et la réhabilitation psychosociale...

Ainsi, l'heure n'est plus aux constats mais à la recherche de solutions et à l'action, où la proposition d'un programme de mesures autour de 4 axes prioritaires :

PRÉVENIR – ACCOMPAGNER – FORMER – RÉFORMER / INNOVER

Les préconisations :

- l'importance de **prévenir** précocement les troubles psychiques à travers une politique territoriale coordonnée,
- la nécessité de **renforcer les parcours de soin et d'accompagnement**, en lien avec les structures sociales et médico-sociales,
- la **co-construction avec les personnes concernées** : leur voix doit être au cœur de toute solution,
- l'impératif d'un **financement durable**, pour garantir à tous un accès à des soins adaptés sans rupture.

L'OMS prévoit que la dépression sera la première cause d'invalidité mondiale à l'horizon 2030. Face à l'isolement, la précarité, la pression sociale et les bouleversements numériques, il est urgent de replacer l'humain au cœur des parcours de vie et de soin. Ainsi, à l'issue d'une étude qui aura duré près de 18 mois, le CESER appelle à une mobilisation ambitieuse, collective et coordonnée pour faire de la santé mentale une priorité absolue, au sein d'une Délégation interministérielle. Car une politique publique digne de ce nom ne saurait s'affranchir des questions de logement, de travail, d'éducation, de justice...

ÉTUDES & CONTRIBUTIONS



● La Normandie, 2^{ème} région en France pour le taux de mortalité par suicide

Les principales fédérations de la santé et des solidarités normandes étaient réunies à Lisieux le 24 novembre 2025 pour une journée spéciale consacrée à la santé mentale. Plus de 150 participants réunis, professionnels de santé, représentants des usagers, chercheurs, élus, représentants de l'ARS (Agence Régionale de Santé), patients et autres collectivités. L'objectif était d'informer les populations du territoire sur la situation. Cette 1^{ère} journée de présentation marquait le début d'une importante campagne de diffusion à travers toute la Normandie.



De gauche à droite : Catherine Kersual, présidente du CESER, Nathalie Sarge et Pierre-Edouard Magnan, rapporteurs, et Jocelyne Ambroise, présidente de la commission "Développement humain et qualité de vie"



- Quest-France a consacré un important dossier sur la santé mentale en novembre 2025, afin de dresser un état des lieux sur les cinq départements de Normandie. Ils ont au préalable interrogé le CESER Normandie pour en dresser le constat, en se référant notamment à son rapport.

santé en 2050



"L'ACCÈS À LA SANTÉ DES NORMANDS EN 2050"

Sur saisine du président de la Région Normandie, le CESER a mené, à partir de 2024, une réflexion de prospective exploratoire sur l'accès à la santé des Normands en 2050. L'objectif de l'étude est d'identifier les facteurs-clés, à cet horizon, susceptibles d'influer sur les futurs possibles en prenant en compte les tendances de fond, les ruptures potentielles et les marges de manoeuvre des acteurs en Normandie. Les éléments impactant particulièrement l'accès à la santé des Normands ont permis d'identifier sept variables clés décrites dans un état des lieux approfondi. Ces variables ont une importance déterminante au regard de leur poids et de leur impact sur le devenir sanitaire de la Normandie. Les changements les plus importants intervenus par le passé, les tendances lourdes qui perdurent, les faits émergents et les incertitudes majeures qui jalonnent la trajectoire entre aujourd'hui et 2050 ont été analysés puis scénarisés en quatre scénarios prospectifs.

Le scénario où rien de change

En 2050, la Normandie subit un vieillissement et un fort déclin démographique qui fragilisent les solidarités, réduisent la population active et accroissent les besoins en soins. Les inégalités sociales, territoriales et environnementales s'accroissent, tandis que le dérèglement climatique aggrave les vulnérabilités. Le système de santé, déjà épuisé, souffre de pénuries de soignants, de formations inadaptées et d'une faible reconnaissance des métiers du lien. Malgré les progrès de l'IA et de la e-santé, la transition numérique reste inégale. La gouvernance fragmentée et le désengagement public installent un système à deux vitesses où les inégalités de santé se creusent durablement.

Le scénario où la région se confronte au défi

En 2050, la Normandie a profondément transformé son modèle pour répondre à ses défis démographiques, sociaux et environnementaux. La santé s'est améliorée grâce à un meilleur accompagnement du vieillissement, à des solidarités locales renforcées et à un équilibre entre innovations technologiques, initiatives sociales et migrations organisées. La région suit une trajectoire de résilience durable, fondée sur un environnement plus sain, une alimentation plus sobre et une gouvernance participative. Les compétences en santé se sont diversifiées, la santé numérique soutient les parcours et le monde du travail valorise prévention et qualité de vie. Ce modèle renouvelé réduit les inégalités et garantit un accès plus équitable aux soins.

Le scénario de la proximité renforcée pour la santé des Normands

En 2050, la Normandie repose sur un pacte sanitaire et social durable garantissant équité, prévention et qualité de vie. La santé, liée à l'environnement et au développement durable, s'inscrit dans une société résiliente où les parcours sont mieux structurés et les compétences renforcées. Les technologies médicales et une IA éthique assurent souveraineté des données et accès équitable aux innovations. Prévention et santé au travail

ÉTUDES & CONTRIBUTIONS

deviennent centrales dans une société inclusive conciliant bien-être et performance. Grâce à la relocalisation des filières et à une coopération public-privé maîtrisée, l'économie de la santé sert l'intérêt général, portée par une gouvernance régionale décentralisée et cohérente.

Le scénario noir

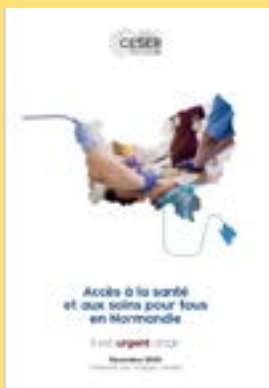
En 2050, la Normandie traverse une crise démographique, sociale et sanitaire majeure. Le vieillissement, l'effondrement des solidarités et la fragmentation territoriale fragilisent la cohésion régionale. Le dérèglement climatique aggrave les inégalités environnementales, tandis que la prévention disparaît. Le système sanitaire se désagrège : compétences perdues, formations chaotiques, métiers du soin désertés. Une IA non régulée, marchande et inégalitaire prend le contrôle, reléguant l'humain et l'éthique. Le travail devient précaire, sans protections ni dialogue social, accentuant le mal-être. Dominée par la finance, l'économie de la santé creuse les inégalités. L'accès aux soins devient un privilège, faisant vaciller le droit à la santé.



Les sept variables qui ont des influences majeures sur la santé

1. La démographie
2. L'environnement
3. Les emplois-métiers-compétences-formations
4. Les innovations numériques et l'IA
5. Le rapport au travail
6. L'écosystème économique de la santé
7. La gouvernance

Atelier "Repérer et protéger les populations les plus vulnérables face aux effets du changement climatique"



Le 16 septembre 2025, un atelier de travail à destination des élus s'est tenu avec des interventions de l'ORS-CREAI et du CESER. L'objectif était de donner des pistes concrètes d'action face aux enjeux climatiques. Elle a également permis au CESER de présenter plusieurs réflexions antérieures, notamment l'étude "L'accès à la santé et aux soins pour tous en Normandie" (décembre 2020), ainsi que l'étude alors en cours consacrée à "L'accès des Normands à la santé en 2050".

Après un rappel du contexte sanitaire régional et des principaux risques pour la santé (pollutions industrielles, pollution de l'air et des sols, risques de submersion et de crues caractéristiques de la Normandie), Nicole Goossens, présidente de la commission prospective a souhaité mettre l'accent sur la qualité de l'habitat, enjeu majeur de santé publique.

macro-région atlantique



Le Réseau transnational atlantique (RTA) est un réseau européen de coopération entre les CESER et leurs homologues des régions atlantiques françaises, espagnoles et portugaises. En mai 2024, les membres du comité d'orientations du RTA ont décidé d'engager un travail sur le projet de macro-région atlantique, afin de construire une position commune et ainsi pouvoir porter la voix du RTA en Europe. Le groupe de travail s'est notamment appuyé sur le rapport conduit par les CESER de l'Atlantique et adopté par le CESER Normandie en octobre 2023.

Dans le respect de l'identité de chaque territoire, le RTA rappelle que l'objectif est d'identifier les défis communs à l'échelle de la façade atlantique, en recherchant des synergies qui pourraient être renforcées par une coordination entre les gouvernements et les institutions des territoires concernés. En s'appuyant sur les travaux et études de la Commission Arc Atlantique, ainsi que sur les résultats de divers travaux sur les macro-régions, le RTA insiste sur l'importance d'un modèle de gouvernance susceptible de répondre aux attentes de la société civile organisée et de mieux coordonner l'action de l'Union européenne et des régions.

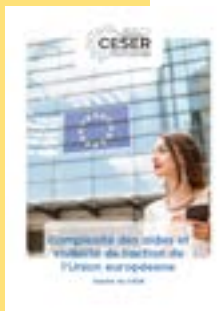
La création d'une macro-région atlantique ne peut se concevoir sans intégrer les conditions de réussite suivantes :

1. Le projet doit être attractif et inclusif, en neutralisant les logiques concurrentielles par une approche partenariale tenant compte des différences entre acteurs.
2. Les macro-régions rapprochent l'Europe des citoyens, en servant de relais entre les niveaux local/régional et national/européen, ce qui nécessite une forte communication et formation.
3. La coopération multi-niveaux est essentielle, impliquant administrations centrales et régionales pour garantir le succès des stratégies macro-régionales.
4. Les défis transversaux doivent être abordés globalement, comme les transitions écologique, numérique et sociale, qui dépassent les frontières administratives.
5. L'information doit être centralisée, via un point d'accès unique (site web, réseaux sociaux) pour une communication claire et efficace sur la macro-région.
6. La concertation avec les acteurs locaux est indispensable, grâce à des mécanismes souples et transparents dès les premières étapes du projet.
7. L'implication intergénérationnelle est nécessaire, en informant, formant et consultant toutes les générations, notamment les jeunes et les aînés.

Étape majeure pour la coopération au sein de l'Arc Atlantique : le Conseil européen a donné mandat à la Commission européenne, le 18 décembre 2025, pour la création d'une macro-région atlantique.

ÉTUDES & CONTRIBUTIONS

aides européennes



Le CESE a sollicité le CESER de Normandie pour contribuer à une étude relative à la complexité des aides de l'Union européenne et à la visibilité de son action. Le CESER a répondu favorablement au CESE, sous la forme d'une contribution basée sur l'avis de 2020 : "les fonds européens en Normandie : comment mieux accompagner les porteurs de projets ?".

Si plusieurs recommandations de cette étude ont été suivies d'effets dans la programmation des fonds européens 2021-2027, certains constats et propositions demeurent encore pleinement d'actualité. Ainsi, d'importants risques financiers, tels que l'avance de trésorerie ou les délais d'instruction et de paiement, fragilisent les porteurs de projets, notamment les petits porteurs privés. Aussi, le CESER suggère, entre autres, d'exempter de l'obligation de cofinancement les projets dont le montant serait inférieur à un certain seuil à fixer en amont de la programmation. Le CESE a présenté son avis en assemblée plénière le 15 octobre.

évaluation des politiques publiques



Le CESER de Normandie a également apporté une contribution écrite à l'étude du CESE portant sur l'évaluation des politiques publiques environnementales.

Habitué à formuler des avis sur les politiques environnementales mêlant analyses, constats et recommandations, le CESER souligne régulièrement les manques d'objectifs, de concertation et de cohérence écologique. Depuis 2018, la Région mène des évaluations auxquelles le CESER contribue lors des phases préparatoires et de pilotage. Cinq d'entre elles ont concerné spécifiquement l'environnement. Le CESER salue ces progrès, tout en appelant à renforcer la participation des usagers, la transparence de l'action publique et la formation des acteurs à l'évaluation.

Le "budget vert" - qui évalue l'impact environnemental des dépenses publiques - devient un outil complémentaire utile, d'éclairage à la prise de décision publique. Le CESER encourage cependant l'appropriation de cet outil et sa mise en cohérence avec les autres dispositifs, tout en recommandant l'évaluation de la démarche elle-même pour en renforcer le pilotage et la transparence.

Le CESER affirme que la transition écologique nécessite des politiques publiques conçues avec des objectifs clairs, suivies d'évaluations rigoureuses et accessibles. Les progrès réalisés en Normandie sont réels : montée en compétence des acteurs, meilleure communication, participation élargie et intégration d'outils comme le "budget vert". Cependant, ils doivent être approfondis pour répondre durablement aux enjeux climatiques.



Le numéro de janvier 2025 de la gazette de la Ligue de l'enseignement du Calvados a réalisé son dossier sur les pratiques culturelles, avec un coup de projecteur sur le rapport du CESER Normandie : "Les pratiques culturelles des Normands. Quelles évolutions depuis la crise sanitaire ?".

L'occasion pour le CESER, de rappeler quelques préconisations importantes :

- Reconquérir les publics en proposant des milieux hybrides favorisant la proximité, le lien social et la participation.
- Utiliser le numérique, avec par exemple des captations de spectacles mises en ligne, le développement de l'IA, la recherche et la mutualisation de bonnes pratiques.
- Repenser les politiques culturelles de demain par la sauvegarde de la création artistique, l'augmentation de la place faite aux femmes, de nouvelles alliances entre l'Etat et les collectivités, le renforcement des formations et des activités culturelles dès le plus jeune âge...



Dans le dernier numéro de "Michel", un magazine sur l'art, la culture et la société en Normandie, deux pages étaient consacrées à l'étude du CESER sur "l'eau en Normandie, enjeux d'une gestion durable de la ressource".

MODERNISATION DES ÉTUDES 2024



De gauche à droite : Estelle Vaultier, directrice du CESER, Philippe Enxerian, président de la commission "Développement économique", Claire-Hélène Peghaire-Gaudeul, rapporteure de l'étude, Catherine Kersual, présidente du CESER et Hervé Morin, président du Conseil régional.

Le 28 mai 2025, le CESER a présenté aux acteurs de la filière pomicole les conclusions de son étude intitulée "La filière de la pomme à cidre en Normandie". Cette restitution s'est déroulée en présence de Hervé Morin, président du Conseil régional de Normandie - à l'initiative de cette étude -, ainsi que de la 3^{ème} vice-présidente, Clotilde Eudier, qui ont souhaité marquer leur soutien à cette filière emblématique du patrimoine agricole normand. La présentation a ouvert la voie à des échanges constructifs, permettant d'identifier collectivement des pistes d'action et d'imaginer les contours d'un futur "plan pomme" destiné à accompagner durablement le développement de la filière.

POINTS CLEFS DE L'ÉTUDE :

- La filière de la pomme à cidre est un pilier emblématique de notre région. L'étude du CESER met en lumière les défis et les opportunités de ce secteur, en soulignant l'importance de la modernisation et de l'innovation pour assurer sa pérennité.
- L'étude révèle également la nécessité de renforcer la structuration de la filière, de promouvoir les produits à haute valeur ajoutée comme le vinaigre de cidre et ceux permettant la préservation des vergers comme le jus de pomme, et d'entamer une réflexion sur le maintien des vergers haute-tige, image d'Épinal du patrimoine normand. Elle appelle également à une stratégie d'exportation des produits pomicoles.
- Le CESER invite tous les acteurs du secteur à se mobiliser pour construire ensemble l'avenir de ce secteur, un point que les acteurs présents lors de cette réunion ont entendu et souhaitent mettre en œuvre.



DÉFINITION DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET ADOPTION DES RÈGLEMENTS D'INTERVENTION DES FORMATIONS PRÉPARATOIRES ET DES FORMATIONS QUALIFIANTES

La loi pour le plein emploi de 2023 est venue impacter l'environnement emploi-formation en Normandie, passant par la territorialisation d'une nouvelle offre de formation inclusive et différenciée en direction des publics qui en ont le plus besoin.

Des enjeux importants

En Normandie, de grands chantiers sont en cours dans les prochaines années induisant

d'importants enjeux en termes de créations d'emploi : parcs éoliens offshore, EPR, implantation d'une grande usine de recyclage de plastique...

Parallèlement, la Normandie, comme de nombreuses régions, connaît de fortes difficultés de recrutement avec de nombreux métiers en tension où la formation professionnelle constitue l'un des leviers majeurs de réponse. Aussi, le CESER souligne la cohérence et l'équilibre de la structuration du SPRFP en dépit du contexte budgétaire fragilisant les organismes de formation, des difficultés économiques de certaines entreprises et de la probable augmentation à venir des demandeurs d'emploi normands.

20 mars 2025

ADOPTION DÉFINITIVE DU CPER POUR LA NORMANDIE 2021-2027

En complément de ses avis précédents sur le CPER, le CESER souhaite formuler quelques observations complémentaires, notamment sur la **recherche et l'innovation** : le CESER alerte sur les projets prévus qui n'auraient pu démarrer en fonction du retard financier pris.

Pour ce qui concerne le volet **infrastructures, mobilités douces**, l'inquiétude principale portait sur le blocage par l'Île-de-France sur la LNPN qui compromet d'autres projets complémentaires, notamment fluviaux ou portuaires.

Le CESER souligne également les forts impacts des travaux d'EOLE pour les usagers, avec des temps de parcours très augmentés.

Concernant la **transition écologique**, le CESER

soutient la filière bois en invitant à une attention particulière quant à la dimension sociale de ce mode de chauffage dans un contexte de potentielles restrictions réglementaires. Celles-ci sont liées à ses impacts environnementaux, filière méthanisation (avec une vigilance sur les intrants utilisés) et la filière solaire (où le CESER rappelle son soutien à l'agrivoltaïsme).

Sur l'**attractivité**, le CESER rappelle le rôle indispensable de la mission de service public remplie par le CARIF-OREF et appelle à conforter son financement. Enfin, le suivi du CPER doit intégrer le suivi des critères d'éco-conditionnalités, via la mise en place d'une comptabilité environnementale type "budget vert". En effet, l'évaluation du CPER ne sera possible que si ces critères sont tous clairement définis.

20 mars 2025

FEUILLE DE ROUTE DE LA DONNÉE ET IA (2026-2028)

La feuille de route régionale fixe trois priorités : développer les compétences des Normands, soutenir la réindustrialisation et moderniser les services publics, notamment dans les domaines de la mobilité et de la santé. Trois chantiers structurants s'ensuivent : la création d'une

filière numérique pour fédérer les acteurs, le renforcement du DataLab pour multiplier les expérimentations en IA, et l'extension de DataNormandie pour exploiter les données ouvertes. Le CESER salue cette ambition, tout en appelant à une vigilance sur l'éthique et la protection des usagers.

11 déc 2025

ÉVOLUTION CARTE FORMATIONS PROFESSIONNELLES SCOLAIRES SOUS STATUT SCOLAIRE (2026-2027)

La Région ajuste sa carte des formations professionnelles pour les rentrées 2026 et 2027 : 15 ouvertures sont notamment prévues, mais aussi 11 fermetures et 35 réductions, soit un

solde négatif de 244 places, principalement en BTS et dans le tertiaire, représentant 10% des 2 417 places vacantes constatées en 2024. Le CESER alerte sur l'attractivité des filières, la nécessité d'anticiper les besoins à moyen terme et le maintien des moyens suffisants pour accompagner les publics en difficulté.

11 déc 2025

AVIS OBLIGATOIRES

budget

BUDGET PRIMITIF 2026

Le Budget Primitif 2026 de la Région Normandie s'inscrit dans un environnement national contraint : croissance faible, taux obligatoires élevés et mesures défavorables aux Régions (gel de la DGF, écrêtement des fractions de TVA, baisse de la DCRTP).

Orientations et points de vigilance

Les investissements se concentrent sur la modernisation des transports, la formation professionnelle, l'innovation et l'aménagement des territoires, avec

un effort notable pour la transition écologique (budget vert en expérimentation). Toutefois, des incertitudes majeures pèsent sur les recettes (gel de la TVA, recentralisation des fonds européens, baisse des enveloppes pour l'apprentissage et le PRIC), ce qui pourrait affecter la capacité d'action régionale.

Le CESER alerte sur la disparition de l'autonomie fiscale des Régions, qui remet en cause la décentralisation et limite les investissements nécessaires face aux défis économiques, sociaux et environnementaux.

11 déc 2025

ferroviaire

CONTRAT DE CONCESSION "ÉTOILE DE CAEN"

Le processus d'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire régional en Normandie, engagé en 2022, prévoit la division du réseau en 5 lots. Le premier lot attribué est "l'étoile de Caen" avec un contrat de concession de 12 ans, dont 10 ans et demi d'exploitation de juillet 2027 à

décembre 2037, après une phase de mobilisation de 18 mois. Une augmentation de l'offre de trains de 50 % dès 2028 est prévue. Le CESER exprime des interrogations sur la soutenabilité financière, la qualité du service et les conditions sociales, ainsi que sur le manque de transparence des coûts liés à l'ouverture à la concurrence.

11 déc 2025

CONTRAT CONCESSION "ÉTOILE MANCELLE"

Le contrat signé entre les Régions Normandie (15% des parts), Pays de la Loire (85%) et la SPL "Régions Grand Ouest Ferroviaire" permettra l'acquisition de 38 rames et la construction d'un atelier de maintenance au Mans, dans le cadre de l'ouverture à la concurrence ferroviaire.

Le CESER prend acte des investissements mais questionne la capacité d'influence normande (minoritaire), les choix stratégiques (rames, arrêts) et la conciliation des besoins inter-régionaux (TGV, liaisons directes).

11 déc 2025

ADOPTION DE LA SYNTHÈSE DES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES DU SERM DE ROUEN

Le projet de Service Express Régional Métropolitain (SERM) vise à améliorer la desserte entre Rouen et sa zone périurbaine en renforçant l'offre ferroviaire et en intégrant d'autres modes (cars express, vélo, intermodalité). Initié en 2016 et labellisé en 2024, il prévoit un déploiement en 3 phases, avec à l'horizon 2030, une offre ferroviaire cadencée à l'heure et 7 lignes de cars express.

Le projet inclut la création de 14 nouvelles gares, le développement des cars express et des pôles d'échanges multimodaux (67 PEM). L'obtention du statut SERM doit faciliter les financements et la gouvernance élargie à 10 EPCI.

Le CESER soutient fortement le projet de SERM de Rouen qu'il juge prioritaire pour favoriser le report modal et réduire les émissions, tout en soulignant la nécessité de sécuriser les financements, d'intégrer l'ensemble des besoins de mobilité et de réaliser la section Rouen-Barentin de la LNPN **avec la nouvelle gare Saint-Sever** pour un plein déploiement.

11 déc 2025

visites de terrain

Le CESER se déplace sur le territoire normand. Cette année encore, les commissions thématiques ont rencontré divers acteurs socio-économiques et partenaires.



Le CESER en visite chez Renault Cléon, seul site de production de moteurs électriques en France.

4 commission

La commission "Développement économique" du CESER Normandie s'est rendue le 26 juin 2025 à l'usine Renault Group de Cléon en Seine-Maritime, visite stratégique dans le cadre de l'étude sur la filière automobile normande.

Accueillis par Nicolas Tcheng (Renault Group) et Olivier Lainé (Renault Cléon), les conseillers ont échangé sur les enjeux de relocalisation, les liens avec les sous-traitants et le rôle clé de la R&D. Le site, en pleine reconversion industrielle, illustre les mutations du secteur vers une mobilité plus durable, en passant du montage de carrosseries à la fabrication de moteurs électriques.

Outre la localisation des nouveaux moteurs électriques innovants du groupe, un campus de formation a été installé pour que les salariés bénéficient des meilleures compétences.

À savoir : Renault compte 3 usines en Normandie. À Cléon, 3 100 salariés œuvrent chaque jour à la fabrication de moteurs thermiques, hybrides et électriques, avec plus de 1,3 million d'organes produits en 2024.

HORS LES MURS



2

Dans le cadre de ses travaux sur la santé mentale, le comité d'étude dédié s'est déplacé au plus près du terrain comme le 5 mars 2025 à Dieppe.

commission

Invités par le conseiller du CESER, Pierre-Edouard Magnan, co-rapporteur de l'étude sur la santé mentale en Normandie, et président de l'association *Appui Santé Caux Bray Albâtre*, les membres du comité d'étude Santé mentale ont pu, à cette occasion, rencontrer de nombreux acteurs et professionnels. Les auditions ont permis d'appréhender au plus près les missions des acteurs œuvrant sur le territoire normand, le but de la rencontre étant de mieux comprendre l'organisation des soins et de l'accompagnement en santé mentale, dans le cadre du Projet territorial de santé mentale (PTSM) de Dieppe.

5

commission

La commission "Recherche, innovation, coopération" s'est déplacée le 3 juin à Argentan, dans le cadre de son étude sur la low tech. L'objectif était de mieux appréhender les orientations prises sur cette thématique par l'intercommunalité d'Argentan. La commission s'est également rendue à l'école d'ingénieurs "Builders" de Caen le 9 septembre dernier.

C'EST QUOI LA LOW-TECH ?

En une phrase, la Low-Tech est une démarche globale de sobriété et d'innovation sous contrainte environnementale visant à répondre à des besoins considérés comme essentiels (se nourrir, se loger, se déplacer, etc) de la façon la plus durable, pérenne, accessible et appropriable par le plus grand nombre.

Les projets Low-Tech ont le vent en poupe dans tous les territoires car ils sont des solutions concrètes aux crises climatique et écologique. Plus qu'un simple système technique, la démarche Low-Tech entend améliorer la résilience des territoires dans un contexte de tension sur les ressources. Elle offre un nouveau récit du vivre ensemble.

avec CESER de France

L'Assemblée des CESER de France réunit les 23 présidentes et présidents des CESER et conseils de même nature. Elle constitue un espace d'échanges privilégié pour partager les pratiques, renforcer les liens avec Régions de France, le Conseil économique, social et environnemental de la République (CESE) et le Comité économique et social européen, et valoriser les travaux conduits par l'ensemble des assemblées régionales. Ces rencontres collectives permettent également d'approfondir la réflexion sur les missions confiées aux CESER, qu'il s'agisse de prospective territoriale, d'évaluation des politiques publiques ou de démocratie régionale. .



Une mobilisation nationale décisive pour l'avenir des CESER

L'année 2025 aura été marquée par une séquence institutionnelle majeure. Face aux menaces de suppression des CESER au printemps, la mobilisation rapide de CESER de France, de l'ensemble des présidentes et présidents, ainsi que des membres des différentes assemblées régionales, a permis d'obtenir leur maintien en avril 2025. Cette démarche collective, relayée auprès des partenaires institutionnels, a illustré l'attachement de la société civile organisée à un dialogue démocratique équilibré dans les territoires.

Conscient que ces débats pourraient resurgir à tout moment, CESER de France a engagé une réflexion collective sur leurs modes de fonctionnement et leurs missions. Ces travaux ont abouti à l'adoption du plan stratégique "Chemin d'avenir" lors du Congrès des Régions de décembre 2025. Ce document réaffirme le rôle essentiel des CESER dans la démocratie régionale et propose plusieurs pistes d'adaptation : meilleure articulation avec les élus régionaux via des contributions en amont, renforcement de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques, et réaffirmation de la légitimité des assemblées consultatives dans la construction des politiques régionales.



Enfin, CESER de France s'est joint à l'élan de solidarité nationale envers Mayotte, en adoptant une motion intitulée « Pour une pleine réussite des mesures de (re)construction de Mayotte », à la suite du passage du cyclone Chido.

COOPÉRATIONS À 360°



Benjamin Morel, lors de l'AG de CESER de France, aux côtés de Dominique Vienne, en mai 2025

L'intervention du constitutionnaliste Benjamin Morel lors de l'assemblée générale du 22 mai 2025 a marqué les esprits. Consacrée au rôle des corps intermédiaires dans la démocratie, elle a trouvé une résonance particulière dans le contexte des débats parlementaires qui avaient récemment remis en question l'existence des CESER finalement confortée grâce à la mobilisation de plus de 300 députés.

Trois messages essentiels ont émergé de cette intervention :

- La société comme espace de liens et de cohésion
- Une crise de représentativité persistante et préoccupante
- Le rôle charnière de la société civile organisée dans le dialogue démocratique.

avec le Conseil économique, social et environnemental de la République

Depuis 2021, le Conseil économique, social et environnemental de la République (CESE) peut associer les conseils consultatifs de collectivités locales, dont les CESER, à l'élaboration de ses avis et à la conduite de ses travaux. Cette faculté ouvre de nouvelles perspectives de coopération entre niveaux national et régional.

En 2025, le CESER Normandie a ainsi pris part à plusieurs travaux du CESE portant sur la gestion de l'eau, la complexité des aides de l'Union européenne, ainsi que sur l'évaluation des politiques publiques environnementales. Cette participation illustre la volonté du CESER Normandie de mettre son expertise territoriale au service des réflexions nationales et de renforcer la cohérence des approches entre les différents échelons du dialogue démocratique.

avec les CESER de l'Atlantique

Membre de l'Association des CESER de l'Atlantique depuis janvier 2017, le CESER de Normandie participe activement à cette instance interrégionale qui réunit les CESER de Bretagne, Pays de-la-Loire, Nouvelle-Aquitaine et Normandie. L'association a pour objectif de renforcer la coopération entre les territoires de la façade atlantique et de promouvoir une approche partagée des grands enjeux maritimes, économiques et environnementaux.



Le 2 juillet 2025, le CESER Normandie participait à l'Assemblée générale de l'Association des CESER de l'Atlantique, dans l'hémicycle de l'Hôtel de Région Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux.

Les CESER de l'Atlantique ont engagé une nouvelle réflexion collective sur le thème « l'eau comme bien commun, disponibilité et usages dans les régions atlantiques ». Un groupe de travail composé de 6 membres de chaque CESER a été constitué pour conduire ces travaux. Dans ce cadre, une journée d'échanges s'est tenue le 23 juin 2025 dans le Marais-Poitevin, permettant aux participants d'aller à la rencontre d'acteurs locaux de la gestion de l'eau. Cette immersion a favorisé une meilleure compréhension des équilibres entre les différents usages – agricoles, touristiques et environnementaux – sur un territoire singulier par sa position de bassin versant à l'interface océanique entre les régions Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine.

L'Assemblée générale annuelle de l'Association s'est quant à elle tenue à Bordeaux le 2 juillet 2025, sous la présidence tournante de la Nouvelle-Aquitaine (2024-2026). Les travaux ont notamment porté sur un état d'avancement des réflexions concernant la disponibilité et les usages de la ressource en eau sur la façade atlantique. À cette occasion, les membres de l'assemblée générale ont été accueillis par la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole pour découvrir le fonctionnement du télécontrôle RAMSES, outil innovant de prévention et de gestion des inondations dans la métropole bordelaise. Ils ont pu échanger avec des responsables de cette jeune régie publique, notamment au sujet de ses innovations en matière de participation citoyenne et de recherche.

avec le Réseau Transnational Atlantique



Catherine Kersual, aux côtés de Patrick Caré, président du Réseau Transnational Atlantique avec leurs homologues espagnols et portugais à Salamanque en Espagne.

Le Réseau transnational atlantique (RTA) réunit les CESER et leurs homologues des régions atlantiques françaises, espagnoles et portugaises. Cet espace de dialogue vise à renforcer la coopération entre les acteurs socioprofessionnels de la société civile, à promouvoir la reconnaissance des spécificités des régions atlantiques et à favoriser leur meilleure intégration au sein de l'union européenne. Le réseau œuvre également au développement des échanges avec d'autres réseaux constitués autour de l'espace atlantique.

Les 30 et 31 janvier 2025, un Comité d'orientations s'est tenu à Salamanque (Castille et León). Présidé par Patrick Caré, président du CESER de Bretagne, il a permis d'auditionner la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture sur la Stratégie maritime atlantique et le bilan de la présidence française du Comité stratégique Atlantique en 2024. Les échanges ont posé les bases du programme de travail 2025, incluant notamment le lancement d'une étude sur les dynamiques démographiques et les perspectives d'évolution des régions atlantiques. Le RTA a également adopté une contribution au projet de macro-région atlantique, dans le prolongement des travaux menés par l'Association des CESER de l'Atlantique.

Le 18 décembre 2025, le Conseil européen a confié à la Commission européenne le mandat de créer la Macro Région Atlantique d'ici à juin 2027, intégrant les orientations de la stratégie maritime atlantique. Cet espace transnational, soutenu par l'Union européenne, permettra de mutualiser les moyens dans un cadre budgétaire dédié, mieux adapté aux réalités et potentiels du bassin atlantique. Il offrira un cadre opérationnel nouveau pour développer des projets stratégiques dans les domaines de l'économie bleue, des énergies marines renouvelables, de la recherche maritime et de la préservation des écosystèmes, avec une gouvernance renforcée associant États, régions et acteurs du territoire.

partenariat avec la préfecture et l'INSEE



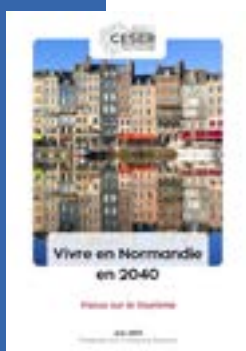
Le 17 novembre, Catherine Kersual, présidente du CESER de Normandie, a accueilli le préfet de région, Jean Benoît Albertini, ainsi que le directeur de l'INSEE Normandie, François Pierre Gitton, à l'occasion d'un échange consacré à l'attractivité régionale.

Dans ce contexte, la présidente a rappelé que le CESER menait une évaluation du plan d'action issu de son étude de 2017 "Accompagner le vieillissement des Normands".

Les premiers travaux mettent en lumière les atouts structurants du territoire, tant sur le plan économique que social, ainsi qu'une dynamique d'implantation d'établissements globalement positive, malgré des fragilités persistantes dans l'industrie et la construction.

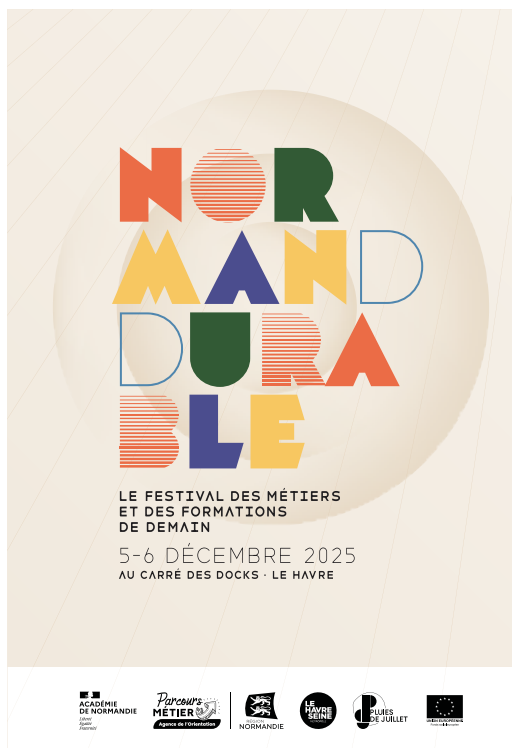
Catherine Kersual a également souligné la cohérence entre les constats partagés lors de cette rencontre et les analyses présentées dans l'avis prospectif du CESER "Vivre en Normandie en 2040 : focus sur le tourisme" (juin 2021).

Ce dernier met en évidence le potentiel d'attractivité touristique de la région, particulièrement lié à son littoral, son identité maritime et la qualité de vie qu'elle offre.



ENCONTRES & ÉVÉNEMENTS

Une illustration
concrète de mise
en œuvre d'une
préconisation
du CESER



Les métiers jouent un rôle crucial dans la gestion des transitions économiques, sociales, environnementales et suscitent de nombreuses aspirations et engagements professionnels.

Dans son rapport "**L'Emploi, la Formation et l'Orientation Professionnelles : leviers de la transition écologique en Normandie**", le CESER avait souligné l'importance d'accroître les actions de communication et de promotion sur les métiers et formations au regard des besoins de recrutement des secteurs professionnels en évolution et des métiers de la transition environnementale.

Cette préconisation du CESER a été suivie par l'Agence régionale de l'orientation et des métiers, l'association Pluies de juillet et Le Havre Seine Métropole avec la création du Festival Normandurable...

Normandurable est donc le premier événement d'ampleur régionale concernant l'impact des transitions sur les métiers, les formations, ainsi que les entreprises engagées. Il s'est tenu au Havre les 5 et 6 décembre derniers. Il était organisé autour de temps forts pour découvrir les transformations sociétales, rencontrer et partager l'engagement d'ambassadeurs, se projeter et réfléchir au monde de demain.



Séminaire "Engagements Compétences 2050"

Comme en 2024, le CESER a été invité à participer au séminaire qui avait pour thématique la transition écologique.

Le centre des congrès de Caen a réuni les 2 et 3 juin l'ensemble des acteurs concernés par le CPRDFOP -SRFSS pour échanger sur les évolutions du contexte et se concerter sur les besoins d'adaptation et/ou de révision du cadre stratégique.

Le CESER a bénéficié d'un stand sur le village des partenaires. Il a tenu une mini-conférence le mardi 3 juin pour présenter le rapport "Emploi Formation Orientation Professionnelles : levier de la transition écologique" par Nicolas Marais et Caroline Volle.



ENCONTRES & ÉVÉNEMENTS



Projet INTERREG HARMONY : le CESER Normandie aux côtés de la Région Normandie

La Région Normandie a répondu à un appel à projet européen sur la santé mentale des jeunes dans différents pays de l'Union européenne. La réunion de lancement s'est tenue à Murcie en Espagne, pays chef de file du projet.

La Région Normandie a proposé au CESER de participer à ce projet et d'en être un partenaire de premier rang, en raison des travaux qu'il conduit sur la santé mentale en Normandie.

Le projet INTERREG, d'une durée de 4 ans, devrait permettre à chaque participant (services d'état, collectivités ou organismes Albanie, Belgique, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Espagne, Finlande, France, Lituanie, Portugal) de développer une action destinée à améliorer la vie de leurs jeunes concitoyens.

La prochaine rencontre se tiendra en Normandie les 11 et 12 mars 2026. Le CESER ne manquera pas de contribuer activement aux travaux de ce beau projet européen qui met à ce stade utilement en lumière la diversité des politiques mises en œuvre dans chacun des pays participants.



André Chauvet, consultant en évolution professionnelle, est venu éclairer les enjeux sur ces transitions : accélération du numérique et de l'IA, le rapport au temps, le rapport au travail...

Journée événement "T.R.A.N.S.I.T.I.O.N.S. écologiques, numériques et sociétales"

Le 2 décembre 2025 à l'Association Régionale des Missions Locales (ARML) était organisée à Rouen un événement majeur, financé par le Fonds social européen, l'Union Européenne et la Région Normandie, consacré aux T.R.A.N.S.I.T.I.O.N.S. écologiques, numériques et sociétales et à leurs impacts sur les métiers et l'accompagnement des jeunes. Après une matinée pour comprendre un monde en transition et ses enjeux, le CESER Normandie a apporté son éclairage sur les impacts de la transition écologique sur l'emploi, la formation et l'orientation, suivie d'une table ronde sur la confrontation des visions et stratégies autour des compétences et métiers de demain qui réunissait notamment la Région Normandie, France Travail, l'Agence de l'Orientation et des Métiers de Normandie, ainsi que des Missions Locales.

Un après-midi tourné vers des solutions où chaque invité a apporté ses clés de lecture et des perspectives aux 80 professionnels présents...

sortie prévue en 2026

auto-saisines

Pour juin 2026
Commission 5

Le rôle des innovations low-tech normandes

Une innovation low-tech, qu'est-ce donc ? Quel intérêt, quels enjeux et pour quel public ? Depuis les années 70, les low-tech investissent tous les secteurs : agriculture, médecine, sport, transport, alimentation, énergie, industrie, informatique, et ce de façon encore plus prégnante dans les années 2000 en raison des grands défis sociétaux et écologiques. La Normandie s'est mise en marche pour montrer la voie d'une innovation durable et accessible, tournée vers des technologies sobres et résilientes. Néanmoins, quelles sont les forces ou opportunités dont disposent la Région pour en faire bénéficier l'ensemble des publics, du citoyen aux entreprises et aux différents secteurs économiques pour devenir une région phare en la matière ? Tels sont les objectifs de l'étude du CESER à paraître en 2026.

Pour mars 2026
Commission 6

Viellissement des Normands : où en est l'accompagnement ?

Le suivi des préconisations du CESER sert d'indicateur sur l'évolution, ou non, des situations analysées. Ainsi, le CESER entame-t-il une évaluation de l'avancement du plan d'actions recommandé à propos du vieillissement de la population normande.

En 2017, le CESER de Normandie a publié une étude sur la problématique du vieillissement intitulée *Accompagner le vieillissement des Normands : un enjeu sociétal au cœur des compétences régionales*. En 2025, le vieillissement annoncé s'est confirmé et la problématique est toujours aussi prégnante. Le préfet de région a donc sollicité le CESER pour qu'il évalue la prise en compte et l'avancement des 23 préconisations émises huit ans auparavant. L'enjeu : mobiliser les acteurs en région sur l'importance et l'urgence d'accompagner le vieillissement des Normands, mais aussi favoriser la coordination des acteurs du territoire sur cette problématique. Cette évaluation sera menée en partenariat étroit avec le gérontopôle de Normandie et viendra compléter les études spécifiques de l'Insee sur ce sujet.

saisine du président du Conseil régional

Pour mars 2026
Commission 1

Le développement de l'apprentissage en Normandie

Saisine de la Région Normandie, cette étude porte sur le développement de l'apprentissage en Normandie depuis la réforme consécutive à la loi pour la Liberté de Choisir son Avenir Professionnel. Elle s'inscrit dans une approche globale des évolutions et caractéristiques liées à l'apprentissage constatées depuis la réforme et celles en cours pour en identifier les leviers et les freins.

En Normandie, comme en France, les effectifs d'apprentis ont fortement progressé depuis les réformes successives de l'apprentissage de 2016 et 2018 - particulièrement dans l'enseignement supérieur - au prix d'un soutien financier massif de l'État - via France Compétences - mais aussi par la mise en place des aides à l'embauche. Cependant, malgré ce succès, de multiples questions se posent, renforcées par l'actuel contexte budgétaire tendu aux niveaux national et local, corré à de nouvelles mesures gouvernementales en cours et à venir. Comment évolue l'offre de formation en apprentissage ainsi que son contenu, et s'est-elle installée en réelle adéquation aux besoins des entreprises et des apprenants ? Quelle est la part des "CFA dits historiques" face aux nouveaux organismes de formation en apprentissage, aux CFA d'entreprise ? Une répartition équitable s'est-elle opérée sur le territoire normand ?

ORGANISATIONS REPRÉSENTÉES AU CESER

- CCI de la région Normandie
- CMA de la région Normandie
- CRA de Normandie
- MEDEF
- Fédération Régionale des Travaux Publics de Normandie
- UIMM
- France Chimie Normandie
- FFB de Normandie
- CJDE de Normandie
- CPME de Normandie
- Club Entreprenariat au féminin/CPME
- U2P de Normandie
- CNPL
- FRSEA de Normandie
- CRJA de Normandie
- Confédération Paysanne de Normandie
- Coordination rurale de Normandie
- Coop de France Normandie
- AREA Normandie
- Pôle de compétitivité Hippolia
- CRPMEM Normandie
- Comité régional de conchyliculture de Normandie-Mer du Nord
- Union portuaire rouennaise et du Havre
- Haropa Port
- Normandie AéroEspace
- Pôle de compétitivité NextMove
- Normandie Energies
- Pôle Compétitivité Cosmetic Valley
- Normandie Incubation
- Normandie Web Xperts
- Fédération bancaire française
- Comités des banques de Normandie
- Logisitique Seine-Normandie
- Union des Employeurs de l'ESS
- CFDT
- CFE-CGC
- CFTC
- CGT
- FO
- FSU
- Sud Solidaires
- UNSA
- Fédération URPS Normandie
- Union régionale des médecins libéraux en Normandie
- Fédération Hospitalière de France de Normandie
- Union régionale des Organismes de Formation en Normandie
- FFP de Normandie
- Association URIOPSS de Normandie
- Fédération des Acteurs de la Solidarité de Normandie
- Comité et Organisme d'Aide aux Chômeurs par l'Emploi de Normandie
- Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de Normandie
- Fédération PEEP Académie de Normandie de Caen et celle de Rouen
- APEL Académie de Normandie de Rouen et celle de Caen
- Familles Rurales de Normandie
- CRAJEP Normandie
- MRJC Normandie
- URAF de Normandie
- Centres des Droits des Femmes et de la Famille
- Comité de Coordination des Association des personnes en situation de handicap
- Association des Paralysés de France départementales de Normandie
- Union nationale des Associations de Parents et d'Enfants Inadaptés de Normandie
- Scouts et guides de France
- CRESS de Normandie
- URSCOP
- Mutualité Française de Normandie
- COMUE
- FAGE
- FNE Normandie
- GRAPE Normandie
- CEN
- GRAINE Normandie
- CARDERE
- URCPiE
- Fédération régionale des chasseurs
- FDP
- CTRC
- UFC Que choisir
- Culture et spectacle vivant
- Association des conservateurs des collections publiques/MDA
- UHS de Normandie
- UNPI en Normandie
- CROS
- CRT
- FNAUT de Normandie

Éclairer les choix & construire l'avenir



CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Caen Abbaye-aux-Dames
CS 30529 - 14036 CAEN - Cedex 1
Tél : 02 31 06 98 90

Rouen 5 rue Schuman
CS 21129 - 76174 ROUEN - Cedex
Tél : 02 35 52 56 30

ceser.normandie.fr

